



Les Inspecteurs d'Académie Inspecteurs Pédagogiques Régionaux et Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale du 2nd degré de langues vivantes

à

Mesdames et messieurs les professeurs de langues vivantes S/C de madame ou monsieur le chef d'établissement

Rectorat IEN 2nd degré

Pour toutes les disciplines, la lettre de rentrée se décline en deux parties. La première, rédigée par l'ensemble des IA-IPR et IEN2D de l'académie, s'adresse à tous les personnels des métiers du professorat et de l'éducation des collèges et des lycées. La seconde partie est spécifique à chaque discipline.

Les IA-IPR de langues vivantes

Les IEN 2nd degré de langues vivantes

Tél secrétariat : 03 83 86 25 42 03 83 86 22 36

Mel secrétariat : ce.ipr@ac-nancymetz.fr ce.ien2d@ac-nancymetz.fr

2 rue Philippe de Gueldres CO n° 30013 54035 Nancy cedex

Partie commune

Parmi les nombreux sujets d'actualité pour cette rentrée, nous retenons en particulier l'accompagnement des personnels, la réforme du lycée et la transformation de la voie professionnelle.

Dans le cadre des rendez-vous de carrière, la formation va être fortement mobilisée à la fois pour vous aider à les préparer, mais aussi pour répondre aux besoins qui auront pu être identifiés lors des entretiens et des visites. Les dispositifs mis en œuvre par l'académie relèvent d'une démarche d'accompagnement qui peut être collective ou individualisée et qui revêt des formes variées. Pour jouer pleinement leur rôle, ces dispositifs doivent néanmoins être complémentaires d'un engagement de votre part. Nous vous invitons donc à enrichir votre profil sur iProf en identifiant les différentes compétences développées notamment au travers de certifications, missions ou fonctions ainsi que de formations suivies par ailleurs.

L'académie a également enclenché une dynamique pour renouveler les viviers de formateurs. Si vous souhaitez mutualiser vos pratiques avec des collègues sur des thématiques en lien avec l'Ecole inclusive et développer vos compétences professionnelles sur ce sujet ou si vous avez de l'appétence pour la formation au sens large, vous pouvez nous venir en appui en préparant des certifications complémentaires comme le CAFFA ou le CAPPEI. Ces nouvelles compétences enrichiront aussi les démarches que vous mettez en œuvre au sein de la classe.

Le déploiement de la réforme du lycée et la transformation de la voie professionnelle vont se poursuivre. Les formations déjà mises en place en 2018-2019 vont être prolongées par des actions complémentaires notamment pour la préparation des oraux (grand oral et chef-d'œuvre), les nouvelles modalités d'enseignement et d'évaluation et les nouveaux programmes. L'accompagnement des évolutions pédagogiques impulsées par le déploiement du numérique en lycée et en collège reste une priorité et fera également l'objet de temps de formation.

Dans cette période de fortes évolutions dans les pratiques de classe, nous attirons votre attention sur l'importance d'un travail collectif concerté et partagé, garant d'une cohérence essentielle en pédagogie. Elle peut s'illustrer dans :

 les conseils d'enseignement, les conseils pédagogiques, les conseils écolecollège ou les liaisons collège-lycée, instances privilégiées pour développer la réflexion sur le parcours de l'élève, ses difficultés et ses réussites;

- la pédagogie de projets pluridisciplinaires, notamment pour le chef-d'œuvre, le grand oral et plus largement pour l'éducation artistique et culturelle;
- le co-enseignement inscrit dans les grilles horaires du lycée professionnel (cointervention) renforçant l'articulation des enseignements généraux et professionnels, impliquant la mise en place de nouvelles modalités visant à fédérer les enseignements généraux et professionnels autour d'actions et de projets communs.

Aussi, nous vous invitons à investir le cadre institutionnel et les possibilités qu'il offre pour impulser des projets ou proposer des expérimentations.

Les corps d'inspection sont mobilisés pour vous accompagner dans la mise en œuvre de l'ensemble de ces sujets et seront présents à vos côtés tout au long de l'année. Les services et les délégations du rectorat (CARDIE, DAAC, DANE, MIFOR...) ont également pour mission de vous apporter les informations et conseils dont vous pouvez avoir besoin dans vos projets.

Nous souhaitons à chacune et chacun une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Informations sur les accès aux concours, examens et certifications

http://www.ac-nancy-metz.fr/personnels-enseignants-de-1er-et-2nd-degre-30258.kjsp?RH=RRECRUTCONCOURS&RF=RCONCOURSENSEI

Plan Académique de Formation

http://formationdespersonnels.ac-nancy-metz.fr/mformation/paf/

Cellule Académique Recherche Développement pour l'Innovation et l'Expérimentation

https://cardie.ac-nancy-metz.fr/

DAAC

http://www.ac-nancy-metz.fr/daac-71445.kjsp?RH=RESPACEPEDAGO

DANE

https://www4.ac-nancy-metz.fr/dane/wp/

Réforme du lycée

https://www.education.gouv.fr/cid126438/baccalaureat-2021-tremplin-pour-reussite.html

Parcours magistère pour la transformation de la voie professionnelle https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation

M@gistère transformer la voie professionnelle

Un parcours de formation Magistère « *Transformer la voie professionnelle* » est en ligne; il regroupe l'ensemble des documents et outils relatifs à la réforme (textes de références, vadémécums...), et de nouvelles ressources y sont régulièrement mises en ligne. Cet espace est accessible aux professeurs, à l'ensemble des personnels de lycée professionnel et aux inspecteurs.

Pour vous y inscrire, il vous suffit de cliquer sur le lien suivant https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation#offer=3 029&source=hub, de rechercher avec le moteur le parcours « Transformer la voie professionnelle », puis de cliquer sur « je souhaite m'y inscrire ».

Partie spécifique

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans notre académie et remercions les équipes pour leur engagement au quotidien, ainsi que pour l'ensemble des travaux menés collectivement au cours de l'année passée.

La réforme des lycées nous invite à réaffirmer notre détermination à travailler dans la logique de plurilinguisme mise en avant dans tous les programmes de langues vivantes et résolument portée par notre académie. Cette démarche commune permet aux élèves de prendre confiance en leur capacité à progresser, les compétences acquises dans une langue facilitant l'apprentissage des autres langues.

Ces programmes soulignent également la continuité entre l'école, le collège et le lycée dans une perspective de poursuite d'études. Tout en maintenant une entrée fondamentalement culturelle, ils mettent l'accent sur l'étude de la langue au service du sens et de la communication. Ils rappellent la nécessaire articulation entre les différentes activités langagières; à cet égard, la médiation offre de nouvelles perspectives de mise en œuvre.

C'est l'ensemble de ces compétences qui est valorisé dans le cadre des projets de mobilité que vous mettez en place chaque année, ce dont nous vous remercions.

Votre engagement, tant dans ces projets que dans le cadre de la Semaine des Langues Vivantes, de la certification et de toutes les actions que vous menez au sein de vos établissements, témoigne de votre volonté d'accompagner au plus près les élèves dans leur parcours de formation.

Nous vous rappelons que de nombreuses ressources sont mises à disposition sur le site interlangue de l'académie et que les dispositifs proposés par le plan académique de formation (inscription avant le 23 septembre à l'adresse suivante : http://formationdespersonnels.ac-nancy-metz.fr/mformation/paf/) permettront à chacun de développer ses compétences professionnelles.

Nous vous assurons de toute notre confiance, de notre soutien et de notre souhait de valoriser l'ensemble des initiatives que vous saurez prendre pour la réussite de chacun de vos élèves et pour une année scolaire dynamique et enrichissante.

Les inspecteurs de langues vivantes de l'académie de Nancy-Metz

LIENS UTILES

PORTAIL NATIONAL dédié aux langues vivantes pour enseigner, s'informer et se former :

http://eduscol.education.fr/langues-vivantes/

SITE ACADEMIQUE INTERLANGUE

http://www4.ac-nancy-metz.fr/interlangue/

SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE (BO n°17 23 avril 2015)

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834#socle_commun

PROGRAMMES de l'ECOLE et du COLLEGE (cycles 2, 3, 4)

Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=33400

Bulletin officiel n° 30 du 26 juillet 2018

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132987

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

Nouveaux programmes du Lycée Général et Technologique

Enseignement commun et optionnel BO spécial n°1 du 22 janvier 2019 Classe de Seconde

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-

2019/95/2/spe585_annexe1_1062952.pdf

Classe de Première et de Terminale

BO spécial n°1 du 22 janvier 2019

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-

2019/70/3/spe585_annexe2CORR_1063703.pdf

Enseignement de spécialité BO spécial n°1 du 22 janvier 2019

Classe de Première et de Terminale

Allemand: https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-

2019/11/1/spe590_annexe1_1063111.pdf

Anglais: https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-

2019/85/0/spe590 annexe2 22-1 1063850.pdf

Espagnol: https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-

2019/85/2/spe590 annexe3 22-1 1063852.pdf

Italien: https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-

2019/85/4/spe590_annexe4_22-1_1063854.pdf

RAPPEL

Les programmes de 2010 sont en vigueur pour les élèves inscrits en terminale cette année : BO spécial n°9 du 30 septembre 2010.

https://www.education.gouv.fr/cid53320/mene1019796a.html

LYCEE PROFESSIONNEL

En 2019-20, pour les élèves de seconde :

Programme pour le CAP et le Baccalauréat Professionnel : BO spécial n°5 du 11 avril 2019

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=140803

En 2019-20, pour les élèves de première et terminale :

Programme pour le CAP et le Baccalauréat Professionnel : BO spécial n°2 du 19 février 2009.

http://www.education.gouv.fr/cid23840/mene0829952a.html

BULLETIN OFFICIEL

Tous les BO sont consultables en ligne à l'adresse suivante :

http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html

Possibilité de s'abonner au sommaire du BO pour le recevoir par mail :

http://www.education.gouv.fr/cid2560/abonnement.html

EDUSCOL, pour nouveautés et ressources : http://eduscol.education.fr/

Nouvelles ressources pédagogiques d'accompagnement pour enseigner les langues : http://eduscol.education.fr/pid31432/enseigner-les-langues-vivantes.html

RELATIONS INTERNATIONALES

Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) http://www.ac-nancy-metz.fr/relations-internationales-30033.kjsp?RH=WWW

TraAM

Travaux Académiques Mutualisés

https://www4.ac-nancy-metz.fr/dane/wp/travaux-academiques-mutualises/

http://www4.ac-nancy-metz.fr/interlangue/

Rapport Manes-Taylor

Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères. Oser dire le nouveau monde – 12 septembre 2018.

https://www.education.gouv.fr/cid133908/propositions-pour-une-meilleure-maitrise-des-langues-vivantes-etrangeres.html